

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 8 AVRIL 2026

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

ANNULE ET REMPLACE l'arrêté N° A2026_04_240 du 3 avril 2026

Objet : Arrêté de délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Monsieur Olivier PAUCHON, Madame Catherine ASSO

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18 qui prévoit que « le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil Municipal »,

VU l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les "délégations données par le Maire subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées",

VU l'article L.2342-1 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'émission des mandats,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 désignant les Adjointes au Maire de Gap,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature du Maire au bénéfice de Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Monsieur Olivier PAUCHON, Madame Catherine ASSO,

CONSIDERANT que cet arrêté réglementaire de délégation définit précisément les signatures déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter de ce jour, délégation de signature est donnée prioritairement à M. Jean-Pierre MARTIN, Premier Adjoint et en son absence ou empêchement à Monsieur Olivier PAUCHON, Troisième Adjoint, et en son absence ou empêchement à Madame Catherine ASSO, Deuxième Adjointe, pour exercer les fonctions d'ordonnateurs délégués et signer :

- Concernant les finances : toute pièce de dépense et de recette, les bordereaux et les documents budgétaires se rapportant à l'exécution du budget.

- Concernant la Trésorerie : toutes pièces relatives aux opérations financières liées aux emprunts, à la gestion des lignes de trésorerie...

ARTICLE 2 :

Les intéressés exerceront également, en mes lieux et places et dans l'ordre précité, la vice-présidence de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Délégation permanente leur est donnée à l'effet de signer tous documents, actes, courriers, attestations, arrêtés, délibérations, avis, convocations, procès-verbaux, rapports et autorisations liés à la CCSPL.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, Monsieur le Trésorier Principal et aux intéressés.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 8 AVRIL 2026



Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Roger DIDIER".

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 9 AVR 2026
Publié ou notifié le : - 9 AVR 2026

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2026_04_254
Objet :	Arrêté de délégation de signature à Monsieur Jean Pierre MARTIN, Monsieur Olivier PAUCHON Madame Catherine ASSO - Annule et remplace l'arrêté
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	005-210500617-20260409-A2026_04_254-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260409-A2026_04_254-AR-1-1_0.xml	text/xml	980 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_18713.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20260409-A2026_04_254-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	54.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 avril 2026 à 10h43min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 avril 2026 à 10h43min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 avril 2026 à 10h43min43s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	9 avril 2026 à 10h44min01s	Reçu par le MI le 2026-04-09

